

Compte rendu de réunion

Objet de la réunion:

Demande d'audience de la part des représentants de parents d'élèves auprès de Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale concernant le projet de fusion des écoles maternelles Victor Hugo et Saint pierre Lamothe présenté par la mairie (ce qui implique la fermeture du site Victor Hugo).

Objet du document ci-après :

Compte rendu de l'entretien avec Mme Acquaviva, Inspectrice de l'Education Nationale en charge de la circonscription de Vendôme avec les représentants de parents d'élèves des écoles Victor Hugo, Saint Pierre Lamothe, La Cormegeaie et Yvonne Chollet qui s'est tenu le 08/12/2017 de 18h00 à 20h00 à l'Inspection Académique de Vendôme.

Personnes présentes :

Madame ACQUAVIVA : Inspectrice de l'Education Nationale du premier degré

Émilie DEBAILLIE : Saint Pierre Lamothe

Aude GARDRAT : Yvonne Chollet

Magalie CALLU : Victor Hugo

Fabien LEMOINE : Victor Hugo

Jean-Charles PORTAUD : La Cormegeaie

Madame Acquaviva nous rappelle que son rôle est d'accompagner les territoires dans leur projet de gestion des écoles. L'Education Nationale est en charge de la gestion des personnels (enseignants). La mairie est en charge de la gestion des bâtiments (rénovation, construction, fermeture, ouverture...). Le soir où nous l'avons rencontrée, la carte scolaire 2018 n'est pas déterminée. Elle n'a fait que remonter les effectifs prévus pour l'année prochaine. De ce fait, les effectifs peuvent encore changer.

Nous avons demandé à Madame l'Inspectrice quel était le seuil (en nombre d'élèves) d'ouverture et de fermeture d'une classe. A cette question, Madame Acquaviva nous dit que le seuil d'ouverture est de 31 élèves et que le seuil est le même pour une fermeture. La politique de la DASEN n'est pas, par conséquent, de fermer une classe automatiquement quand le seuil est inférieur à 31.

Compte tenu des prévisionnels retenus pour la rentrée 2018 (Victor Hugo 11 élèves / SPL 16 élèves) soit 98 élèves au total pour les 2 écoles, la fusion entre les deux écoles maternelles donnerait lieu à minimum 4 classes à Saint Pierre Lamothe.

Nous avons évoqué les nombreuses inquiétudes des parents pour ce projet de fusion, inquiétudes formulées notamment par retour de questionnaires distribués aux parents des 4 écoles de centre-ville :

- Eloignement des enfants d'une même fratrie sur 2 sites éloignés et problème de logistique pour déposer / récupérer ses enfants aux mêmes heures sur 2 sites différents,

- Eloignement de l'école maternelle pour de nombreuses familles, avec obligation pour des enfants en bas âge de prendre le bus,
- Risque d'effectifs élevés par classe,
- Risque dans les années à venir d'une fermeture de classe, favorisée par le regroupement, et donc augmentation encore des effectifs moyens par classe,
- Conditions d'accueil des enfants sur Saint-Pierre Lamothe,
- Perte de dynamisme et d'attrait du centre-ville pour des familles désireuses de s'y installer,
- Perte d'effectifs à suivre pour Yvonne Chollet en cas d'orientation des fratries vers la Cornegeaie, ce qui menace à moyen terme l'école Yvonne Chollet,
- Investissements induits par cette décision politique (ex : création d'une restauration scolaire sur Yvonne Chollet car ses élèves vont actuellement sur Victor Hugo pour la cantine...),

Nous faisons remarquer à Madame Acquaviva qu'il existe très peu de scénarios où une seule maternelle alimente 2 écoles élémentaires. Les représentants de parents pensent qu'une seule école maternelle ne pourrait probablement pas alimenter 2 écoles élémentaires.

Mme Acquaviva nous rappelle que la baisse du nombre d'enfants dans les écoles est bien une réalité en s'appuyant sur les effectifs de ces dernières années. A ce sujet les représentants de parents de l'école Victor Hugo indiquent qu'ils regrettent qu'un choix ait été fait dans la répartition des effectifs privilégiant les écoles maternelles Louis Pergaud et Saint Pierre Lamothe ces dernières années et fragilisant l'école maternelle Victor Hugo (rentrée 2015 : LP-75/SPL-67/VH-45; rentrée 2016 : LP-66/SPL-71/VH-51; rentrée 2017 : LP-62/SPL-62/VH-41). En effet, l'inscription se fait pour l'école à la mairie de Vendôme et c'est elle qui répartit les enfants sur les écoles en fonction des secteurs qu'elle a créé. Mme Acquaviva nous dit qu'elle ne pense pas que ces choix de répartition aient été faits avec cette prévision de fermeture du site Victor Hugo.

Mme Acquaviva nous précise que le projet n'est pas de fermer Victor Hugo mais de la fusionner/regrouper avec Saint Pierre Lamothe, et que les termes « fermeture » et « fusion » n'ont pas la même signification. Aussi nous nous emploierons à essayer de parler de fermeture du site de Victor Hugo pour respecter sa demande, mais nous lui expliquons que concrètement le ressenti des familles est bien que leur école de secteur ferme.

Nous lui signifions alors notre attachement en l'école de la République, gratuite et laïque, et lui faisons partager notre regret sur le fait que ce soit l'école privée Notre Dame qui devienne alors l'école de ce secteur si Victor Hugo était amenée à disparaître.

A ce sujet, nous précisons également que la scolarité sur 4,5 jours à l'école publique contre 4 jours à l'école privée ces dernières années, a très certainement impacté le choix de certaines familles pour le privé réduisant encore les effectifs pour l'école publique. Nous lui indiquons que le retour à un rythme sur 4 jours à l'école publique permettra de ne plus perdre à l'avenir cette tranche de la population qui faisait alors le choix de l'école privée pour cette raison.

Mme Acquaviva nous présente le fait qu'il y a actuellement 14 écoles à Vendôme et que considérant la taille de la ville et les effectifs, cela donne un rapport actuel sur la ville d'environ 1 enseignant pour 21 élèves.

C'est dans ce cadre que Mme Acquaviva nous explique qu'elle serait plutôt pour la fusion entre Victor Hugo et Saint Pierre Lamothe car de plus, pour elle une structure à 2 classes est fragile et la fusion permettrait la stabilité d'une école maternelle à 4 classes.

A la question du devenir des 2 écoles primaires pour une seule maternelle, Mme Acquaviva évoque la

possibilité de mettre en place un regroupement pédagogique sur les 3 bâtiments scolaires (c'est à dire avec également la fusion des élémentaires: cycle 1 à Saint Pierre Lamothe, un cycle à la Cormegeaie et l'autre cycle à Yvonne Cholet par exemple). Cette réflexion ne fait pas l'unanimité auprès des représentants de parents présents. Certains pensent que ce n'est pas une bonne solution compte tenu de l'éloignement des 3 bâtiments et des problèmes de logistique induits pour les fratries, ainsi que la perte d'amplitude sur les différences d'âge porteur de sociabilisation et le fonctionnement de la classe ULIS. D'autres pensent que cela permettrait d'assurer la continuité des relations amicales entre les élèves lors du passage au CP, d'éviter les problèmes liés à l'attribution de l'une ou l'autre des écoles élémentaires après la maternelle, de préserver le site Yvonne Cholet, de permettre de fonctionner pour les instituteurs en cycle (CP-CE1-CE2) (CM1-CM2) et en limitant les classes de double niveau.

Nous avons fait des propositions à madame Acquaviva car nous pensons que si rien n'est fait pour dynamiser le centre-ville, la diminution du nombre d'enfants ne devrait pas s'améliorer et d'autres classes/écoles pourraient fermer. Si les politiques locales ont sûrement une faible influence sur le nombre des naissances, des politiques d'offres éducatives et pédagogiques différentes au sein des écoles pourraient rendre attractives nos écoles et attirer des parents. C'est sur cette base qu'ont été faites nos propositions et elles sont les suivantes :

- Garder Victor HUGO et réaliser sous couvert de l'article 34 de la loi 2005-380 du 23 avril 2005 une expérimentation éducative sur 5 ans (Montessori, Freinet, théorie des intelligences multiples, etc.). Le but étant d'attirer des parents désireux de trouver ce type de modèle éducatif dans le service public de l'enseignement.
- Fusionner la maternelle Victor Hugo et l'élémentaire Yvonne Chollet avec implantation de l'école maternelle sur le site Yvonne Chollet : projet qui avait été présenté par la mairie lors des conseils d'école de 2016-2017, pourquoi est-ce abandonné ?
- Fusionner Victor HUGO et Yvonne Chollet pour pouvoir intégrer le CP d' Yvonne Chollet à Victor HUGO. Cela permettrait d'avoir 3 enseignants dans le bâtiment et le rendre moins instable (pour rappel Madame Acquaviva trouve que 2 classes dans une école est peu stable). Madame l'inspectrice est réticente car les cycles ne sont pas les même entre les maternelles et les CP.
- Respecter les souhaits de la municipalité et de la DASEN :
 - o Fusion des maternelles Victor Hugo et Saint Pierre Lamothe
 - o Fermeture du site de l'école Victor HUGO

Dans ce dernier scénario nous aimerions que soit envisagé une co-construction entre la municipalité, l'Education Nationale et les parents. Nous souhaitons également qu'une expérimentation pédagogique (comme le permet l'article 34 de la loi 2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école) avec un partage des investissements potentiels entre les représentants de l'Education Nationale et la municipalité soit envisagée. Cette demande est faite pour voir si une telle démarche permettrait de dynamiser le centre-ville et donc de stabiliser voir d'augmenter les effectifs dans ce secteur.

Les parents demandent par ailleurs que soient apportés des moyens d'assurer le bon fonctionnement de cette solution sur le long terme et de garantir la pérennité de l'école Yvonne Chollet.

Dans tous les points évoqués si dessus, l'idée d'intégrer une expérimentation pédagogique est pour nous

le point central que nous souhaitons défendre quel que soit le scénario qui sera validé et choisi par la municipalité et la DASEN afin de dynamiser l'attractivité des écoles de Vendôme et d'y voir venir s'y installer des familles.

Madame Acquaviva nous rappelle que les professeurs des écoles ont leur liberté pédagogique, et qu'ils peuvent intégrer, s'il le souhaite, des démarches nouvelles et innovantes dans la mesure où les programmes de l'Education Nationale sont des programmes ouverts. C'est pour cela que nous envisageons, en tant que représentants de parents d'élèves d'organiser une réunion avec l'ensemble des enseignants des écoles qui le souhaitent pour discuter de nos propositions.

Cette réunion sera évoquée lors des conseils d'école de la semaine à venir. La date et l'heure restent à confirmer.

Une demande d'audience auprès de la mairie pour échanger à ce sujet sera bien entendu envisagée suite à cette réunion.

Nous remercions Mme Acquaviva de nous avoir reçus et elle nous indique qu'elle continuera à se rendre disponible dans le cadre de ce travail et que nous pouvons de nouveau lui demander une audience si nous en avons besoin.

Remarques après la réunion entre les représentants de parents :

Dans les 3 perspectives de fusion évoquées ci-avant, nous souhaiterions pouvoir évaluer pendant 3 ou 4 ans l'impact des innovations pédagogiques sur les effectifs et demander pendant ce laps de temps de garder le bâtiment Victor Hugo (l'utiliser par des associations ou autre besoin). Si les effectifs augmentent grâce aux différentes expérimentations pédagogiques, un retour de la maternelle sur le site de Victor Hugo pourrait être envisageable.

Destinataires du présent compte rendu

- les parents d'élèves des écoles Victor Hugo, Saint Pierre Lamothe, La Cormegeaie, Yvonne Chollet
- les enseignants des écoles ci-avant nommées
- Madame Acquaviva, Inspectrice de l'Education Nationale en charge de la circonscription de Vendôme
- Monsieur Brindeau, maire de la ville de Vendôme
- presse écrite ; la Nouvelle République